

Projet de Collectivité ZÉN « Zéro émission nette »

Issue du **Front commun pour la transition énergétique**, qui a produit la

« Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité – version 2.0 »

une **démarche collective de dialogue social exceptionnelle**

85 organisations dont une vingtaine de départements, chaires de recherche ou facultés de **12 universités** qui délibèrent et réfléchissent sur 14 groupes thématiques en vue de la décarbonisation de NOTRE SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE.



Trois fils conducteurs soutiennent les débats :

1. La **sobriété est la clé de la carboneutralité** : la croissance verte est un leurre; les technologies de séquestration du carbone sont un piège. L'humanité doit consommer beaucoup moins de matière et d'énergie.
2. Il faut **accélérer radicalement notre sortie du pétrole et du gaz**, investir massivement dans les solutions nature.
3. Pour réaliser les points 1 et 2, il faut **transformer les systèmes** qui régissent l'ensemble des activités humaines, notamment l'**alimentation, le transport, la finance et la consommation**. Cette révolution, que nous souhaitons tranquille, doit **passer par un dialogue social inclusif et être porteuse de justice sociale**. Comité des droits de l'enfant des Nations Unies

Les critères de la démarches

Il y a **urgence d'agir**.

Il faut non seulement viser une **réduction des émissions de GES**, mais également une **diminution des inégalités sociales**. Une transition énergétique porteuse de **justice sociale** suppose que l'on **revoie plusieurs pans de l'activité humaine**, particulièrement le modèle économique, les modes de production et de consommation. Elle implique des **changements de valeurs, de normes sociales et de mode de vie** importants qui passent notamment par des campagnes d'éducation d'une ampleur sans précédent.

- Réduire les émissions de GES
- Aspirer à des changements ambitieux
- Demeurer critiques faces aux technologies émergentes
- Intégrer des analyses systémiques
- Respecter les droits humains
- Réaliser une transition juste, pour les communautés, et les personnes (incluant les travailleurs et travailleuses)
- Démocratiser la transition
- Respecter la biodiversité
- Chercher la cohérence financière
- Reconnaître les responsabilités communes mais différenciées

Une fois la feuille de route diffusée, il faut la « **mise en chantier** » :

Celle des « Collectivités Zéro émission Nette »

Réunir les organisations d'un territoire avec comme objectif d'**éliminer l'ensemble des émissions des GES**. Il s'agit de **rassembler les initiatives** qui existent déjà sur le territoire et d'unir les différents groupes pour avoir une **approche structurée** vers une transition juste pour la **carboneutralité de la Gaspésie**.

Les **territoires sont définis par les collectivités** elles-mêmes. Ce qui est structurant, c'est qu'on **visé des systèmes en entier** (manière de manger, de se déplacer, d'occuper le territoire). Chaque collectivité pourra **profiter de l'expérience des autres** collectivités. Ces chantiers doivent rassembler pour qu'on **ne laisse personne derrière** (justice sociale).

Toutes les voix doivent s'exprimer parce que les conséquences de la crise climatique ne sont **pas distribuées de façon régulière** dans la population. Dans tous les cas on **visé une transformation sociale** avec la **réduction des inégalités environnementales, sociales et économiques**.

Pour Solidarité Gaspésie, la proposition vise à former un comité porteur ou initiateur (équivalent à un comité territorial) ayant la responsabilité de **mettre en place un groupe initiateur** où une dizaine d'institutions s'uniront pour déterminer la vision, la mission et la stratégie opérationnelle et le financement du chantier de Collectivité Zéro émission Nette en respectant la feuille de route du FCTÉ.

Les 14 chantiers (chapitres) de la feuille de route pour un Québec Zéro émission Nette

Collectivités résilientes

1. **Résilience** : En temps de crise (Climat, biodiversité, inégalités croissantes, etc), les collectivités résilientes forment le cœur du projet de transition vers un Québec ZÉN, son point de départ et sa cible ultime. Ce chantier englobe donc tous les autres.

Cadre Politique de la transition

2. **Cohérence et redevabilité** : Constat, « la tiédeur des mesures gouvernementales de lutte aux GES témoigne d'un rapport de forces où les intérêts particuliers l'emportent sur le bien commun ». La transition exige, tant à Ottawa qu'à Québec, un plan d'action gouvernemental complet, coordonné et intégré, assorti de mécanismes rigoureux de suivi et de reddition de comptes. En partenariat avec les nations autochtones avec une réelle préoccupation de subsidiarité notamment en donnant aux municipalités les ressources et pouvoirs nécessaires.
3. **Éducation et dialogue social** : Le succès de la transition exige donc que toutes les personnes et tous les organismes présents sur le territoire aient une possibilité réelle d'être informés et consultés. Les activités d'éducation et de coconstruction d'initiatives doivent être accessibles à TOUS et TOUTES, incluant donc toutes les personnes marginalisées. Il s'agit de réinventer nos manières de produire, de consommer et d'être en communauté sur la base d'autres valeurs collectivement choisies.
4. **Transition juste et justice sociale** : Pensée d'abord pour assurer les moyens de subsistance des travailleurs et travailleuses de l'industrie des énergies fossiles, une transition juste devra tenir compte de tous les travailleurs et travailleuses impactés puisque la transition aura des répercussions dans l'ensemble de l'économie. Les femmes prendront d'ailleurs une place déterminante dans la transition. Elles sont plus conscientes des crises qui sévissent et sont des agentes de changement incontournables dans leur milieu.
5. **Droits humains, décolonisation et droits des Peuples autochtones** : La protection des droits humains et la justice climatique sont interdépendantes. Bien que le Canada et le Québec ont adhéré à la « Déclaration des Nations unies sur les droits des Peuples autochtones », celle-ci n'est pas enchassée dans nos droits internes. Nos gouvernements ont cependant la responsabilité d'identifier les droits qui pourraient être compromis par les impacts des changements climatiques.
6. **Financement de la transition en temps d'urgence climatique** : Des investissements colossaux seront indispensables pour transformer notre société de manière à empêcher l'emballement climatique et ses conséquences. Le financement de la transition doit devenir la priorité budgétaire de l'État, tant à Ottawa qu'à Québec, et baliser durablement le développement de la société pour les décennies à venir. Les coûts de l'action demeureront toujours inférieurs à ceux de l'inaction.

Chantiers de réduction des GES, Chantiers transversaux

7. **Économie, travail et consommation** : L'économie financiarisée, axée sur l'accumulation du capital et non sur la satisfaction des besoins, fait primer la rentabilité des investissements sur la protection de l'environnement, les droits humains, le bien-être des populations et la résilience des collectivités. L'impact de l'économie sur le climat et la biodiversité est intimement lié à

l'ampleur des activités d'extraction et à l'importance des émissions et des rejets. On nous propose ici une hiérarchie des « R » : D'abord REFUSER, ensuite réemployer, ensuite recycler. Dans ce contexte, l'écofiscalité progressive est un outil incontournable.

8. **Énergie** : 54% de l'énergie primaire au Québec est consommée en pure perte. Le Québec est très bien doté en énergie renouvelable. Notre défi vise à réduire radicalement notre consommation énergétique et à réapprendre à économiser l'énergie.
9. **Territoires et biodiversité** : La destruction des milieux naturels (support de toute forme de vie incluant les humains), pollutions, pertes de biodiversité, etc. vient avec l'anthropocène. Il faut modifier notre façon de percevoir le territoire, il ne s'agit pas que d'un territoire à occuper ou un réservoir de ressources à extraire. Nous faisons partie de la biosphère.

Chantiers de réduction des GES,

Chantiers sectoriels (sources d'émission)

Note : Seules les GES émis au Québec sont répertoriés au Québec. Tous les rejets de production de nos produits consommés ici ne sont pas comptabilisés.

10. **Transport** : 43% des émissions totales du Québec, dont 34% en transport routier. Il faut choisir et favoriser dans nos infrastructures les transports actifs, collectifs et partagés, couplés à l'électrification dans des circuits les plus courts possibles. Les véhicules électriques n'ont pas une charge nulle sur le plan environnemental, ce n'est pas la panacée!
11. **Industrie** : Le secteur industriel compte pour 30% des rejets de GES au Québec. Les industries les plus émettrices sont la production d'aluminium, les cimenteries et les usines de chaux, les métaux ferreux. L'emplacement de plusieurs industries place les collectivités où elles sont implantées dans une position de dépendance à une économie peu diversifiée. C'est pourquoi nous appelons à une transition juste.
12. **Bâtiments** : Ce secteur compte pour 11% des rejets de GES du Québec. Surtout en raison de l'utilisation de combustibles fossiles pour le chauffage commercial et industriel. Le gaz naturel ne doit pas être considéré comme une énergie de transition.
13. **Agriculture** : Le secteur de l'agriculture produit près de 10% des émissions du Québec. La production animale, les modes de productions (monocultures à grande échelle), la fertilisation chimique en sont les principales causes. De plus, ces méthodes limitent le pouvoir de captation et de séquestration des sols.
14. **Déchets** : près de 6 % des GES du Québec proviennent des déchets. De cette quantité, 90% proviennent de l'enfouissement des déchets solides. La décomposition des matières organiques forment une partie substantielle de ces émissions. Nous devons, par nos politiques publiques, nos choix organisationnels et nos modes de vie personnels, refuser de continuer à alimenter la surexploitation toujours plus démesurée des ressources de la planète et de l'énergie qu'elle peut fournir.